Le Grand Narbonne	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE **DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau **Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,** régulièrement convoqué, **s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne,** sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 6 Mars 2017 à 8h30	Date de convocation : 28 Février 2017

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Jacques BLAYA, Roger BRUNEL, Didier CODORNIOU, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Alain PEREA, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES (absents) : Jacques POCIELLO	EXCUSES (absents) EN COURS DE SEANCE : Christian LAPALU (de B2017-20 à B2017-24) Marc ORTIZ (B2017-29)

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain FABRE

Délibération
N°B2017-28

Membres en exercice :	24
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	**23**
Contre :	**-**
Abstention :	**-**

Nomenclature Etat : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES - CULTURE

OBJET : EQUIPEMENTS CULTURELS **D'INTERET COMMUNAUTAIRE –** CONSERVATOIRE DE **MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE - Convention de partenariat avec l'association JIN Ô**

Par arrêté du 11 juillet 2014, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, a été classé Conservatoire à Rayonnement Départemental. Dans le cadre de ses missions, en tant qu'établissement public d'enseignement en musique et théâtre, il garantit en cohérence avec le schéma national d'orientation pédagogique une offre par cycles, de la phase d'engagement de la pratique instrumentale en premier cycle, au Diplôme d'Etudes Musicales, pour les étudiants souhaitant s'engager dans une voie de professionnalisation.

N°B2017-28

L'association JIN Ô d'échange culturel est habituée à travailler avec différents conservatoires français afin de pallier au manque de professionnalisation des élèves chinois. A cette fin, elle prend en charge l'ensemble des frais de déplacement des membres des conservatoires amenés à se rendre en Chine afin d'auditionner et sélectionner des élèves.

Dans le but de stimuler et de renforcer les échanges culturels sino-français dans les domaines de la musique et du théâtre et dans le cadre de l'enseignement dispensé par le Conservatoire du Grand Narbonne, il est proposé d'établir une relation de coopération à travers l'accueil au sein de l'établissement d'élèves de nationalité chinoise.

Ce partenariat ne donne lieu à aucune contrepartie financière et précise notamment les engagements respectifs des deux parties.

Les étudiants auditionnés et sélectionnés en Chine pourront intégrer le Conservatoire du Grand Narbonne à la rentrée de l'année scolaire suivante, seulement après l'obtention de leur visa par l'ambassade et sous réserve de places disponibles dans les classes instrumentales. Le Conservatoire se réservera le droit de réorienter les élèves vers un niveau inférieur si des difficultés pour suivre le cursus sont constatées à l'arrivée de l'étudiant.

Les étudiants admis ont l'obligation de suivre une formation complémentaire au GRETA de Narbonne, à leur charge, pour l'apprentissage et une meilleure connaissance de la langue Française.

Vu l'avis de la Commission 3 du 20 février 2017,

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve l'échange culturel dans les domaines de la musique et du théâtre par l'accueil au Conservatoire du Grand Narbonne d'élèves chinois,
- Approuve la convention de partenariat avec l'association JIN Ô, telle que ci-annexée,
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document administratif, technique ou financier relatif à ce dossier.

<u>Pièce(s) jointe(s) à la délibération</u> :

- Convention de partenariat avec l'association JIN Ô

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture
le : 10/3/2017
et de sa publication
le : 10/3/2017

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme,
Le Président,

Jacques BASCOU

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Le Grand NARBONNE